

Aux représentants des médias

COMMUNIQUE DE PRESSE

UniNE : 17.2 millions pour un Pôle de recherche national sur la mobilité et la migration

Neuchâtel, le 17 décembre 2013. Cet après-midi, le chef du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR), le Conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, a annoncé l'attribution à l'Université de Neuchâtel du Pôle de recherche national (PRN) intitulé *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*. Doté de CHF 17.2 millions sur 4 ans, ce PRN sera dirigé par le Professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM). Cette dotation constitue une reconnaissance de l'excellence de la recherche de l'UniNE – qui héberge aussi le Centre de droit des migrations (CDM) – dans le domaine de la mobilité et de la migration.

Le PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus* a pour objet l'étude de la nouvelle migration, beaucoup plus fluide que celle, traditionnelle, qui voit les migrants s'installer dans leur pays de destination. Cette nouvelle migration, à laquelle on assiste en Europe et en Suisse depuis une dizaine d'années, est due d'une part à la globalisation des marchés et d'autre part à l'entrée en vigueur de normes juridiques supranationales. Ainsi, en Suisse, l'introduction de l'accord sur la libre circulation des personnes (2002) et l'adoption de la nouvelle loi sur les étrangers (2008) ont induit des changements politiques profonds tant sur les marchés que dans la société. Cependant aucune étude systématique et interdisciplinaire n'a encore été entreprise sur les nouvelles formes de mobilité qui en découlent.

Le PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus* permettra de comprendre qui sont les immigrés (traditionnels et nouveaux) qui vivent en Suisse, quel est leur impact sur le "vivre ensemble" dans la société, comment leur présence est régulée par une multiplicité de normes nationales et internationales et enfin, comment l'impact de l'immigration et de l'émigration peut être mesuré et modélisé en termes statistiques et démographiques.

Les résultats de ces recherches constitueront des bases utiles aux décisions politiques en matière de migration et de mobilité.

Un PRN basé à l'Université de Neuchâtel

C'est l'Université de Neuchâtel qui abritera le nouveau PRN *On the Move : The Migration-Mobility Nexus*, la confortant ainsi dans son choix d'avoir adopté la problématique de la migration et de la mobilité comme l'un des pôles d'excellence de l'Alma mater dans son Plan d'intentions 2013-2016.

Le PRN sera dirigé par le professeur Gianni D'Amato, directeur de l'Institut du Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM), de renommée internationale. Les aspects juridiques seront étudiés dans le cadre du Centre de droit des migrations (CDM), basé lui aussi à l'UniNE, mais qui est un centre de compétence interuniversitaire regroupant les Facultés de droit du réseau BENEFR (Berne, Neuchâtel, Fribourg). Le NCCR s'étendra jusqu'à Genève et à Lausanne, ainsi qu'à Bâle et à Lucerne et comprendra plus de 20 professeurs et 56 chercheurs.

Les PRN : une recherche d'excellente qualité et internationalement reconnue

Les PRN visent à encourager à long terme des projets de recherche traitant de thèmes d'importance stratégique pour l'avenir de la science, de l'économie et de la société suisses. Ils se caractérisent par trois aspects principaux : une recherche d'excellente qualité et internationalement reconnue; un effort particulier dans le transfert de savoir et de technologie; un accent mis sur la formation et l'encouragement des femmes.

La direction de chaque PRN est implantée dans une haute école ou une institution de recherche reconnue. En plus des groupes de recherche de cette institution hôte, les PRN disposent d'un réseau qui intègre

d'autres équipes de la Suisse entière. Les PRN ont ainsi pour vocation d'améliorer la structuration du paysage suisse de la recherche.

Les PRN sont financés en grande partie par des subventions fédérales dont le montant est fixé par le Parlement. S'y ajoutent les moyens propres des hautes écoles et les contributions de tiers.

Cet instrument existe depuis 2001. Depuis 2001, 28 PRN ont été créés. ([Voir le site du FNS](#)).

Les PRN sont financés pour 4 ans, un financement renouvelable deux fois.

Rappelons que l'Université de Neuchâtel a abrité le PRN *Survie des plantes* de 2001 à son échéance, en mars 2013.

Contact :

*Gianni D'Amato, Chaire d'études des migrations et de la citoyenneté,
gianni.damato@unine.ch, Tél. 032 718 39 30*